

Le Châble, le 13 mai 2016

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

M. Daniel Filliez par le bureau d'architecture Robert Gaillard pour la transformation et l'agrandissement d'un chalet sur la parcelle n° 7195, folio n° 21, hors zone, lieu-dit Clambin à Verbier, coord. 2584420/1103883 (Projet en dérogation à l'art. 24 LAT)

PPE Alpina par le bureau Burgazzoli Architecture SA pour la création de 4 lucarnes sur la parcelle n° 113, folio n° 1, zone T1, lieu-dit Mondzeu à Verbier, coord. 2583635/1104985

Sofim SA pour la modification d'ouvertures en façades et la création d'un balcon sur la parcelle n° 129, folio n° 1, zone T1, lieu-dit Mondzeu à Verbier, coord. 2583664/1105048

M. & Mme Arnaud & Marie-Claire Haines par le bureau Fima Architecture SA pour la construction d'une habitation avec démolition du bâtiment existant sur la parcelle n° 4491, folio n° 12, zone T3, lieu-dit La Bélarde à Verbier, coord. 2584321/1105647

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, uniquement sur rendez-vous.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.